

Nom de la zone de baignade : Plage du Stang

Commune : ETEL (56410) / Département : Morbihan (56)

DESCRIPTION DE LA ZONE DE BAINADE

Nature : Roche, sable fin

Longueur : 600m, **Largeur :** 50 m (plage), 300m

Marnage moyen : 3 m **mini :** 1,5 m **maxi :** 3,5 m

Dates de la saison balnéaire : mi mai - mi septembre

Localisation du point de surveillance ARS :

X : 234637 Y : 6746040 (RGF93)

Fréquentation maximale : 490 personnes

Equipements : 2 parkings, bloc sanitaire

Accessibilité aux animaux : Chiens interdits.

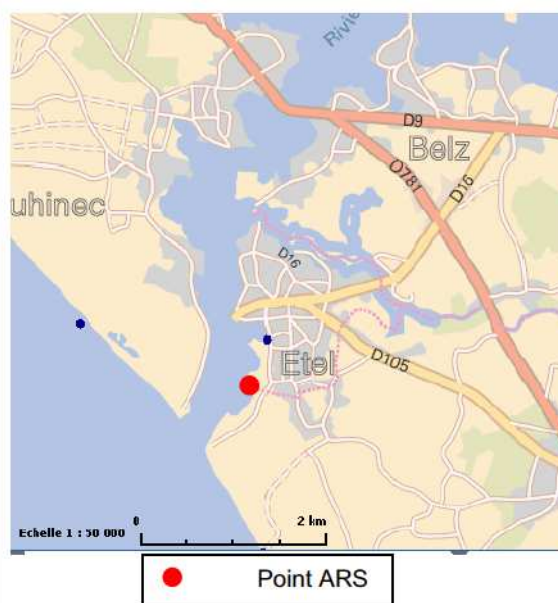
Autres activités : Pêche à pied non surveillée

Zones riveraines : Chemin du littoral, falaises peu hautes, parkings, camping

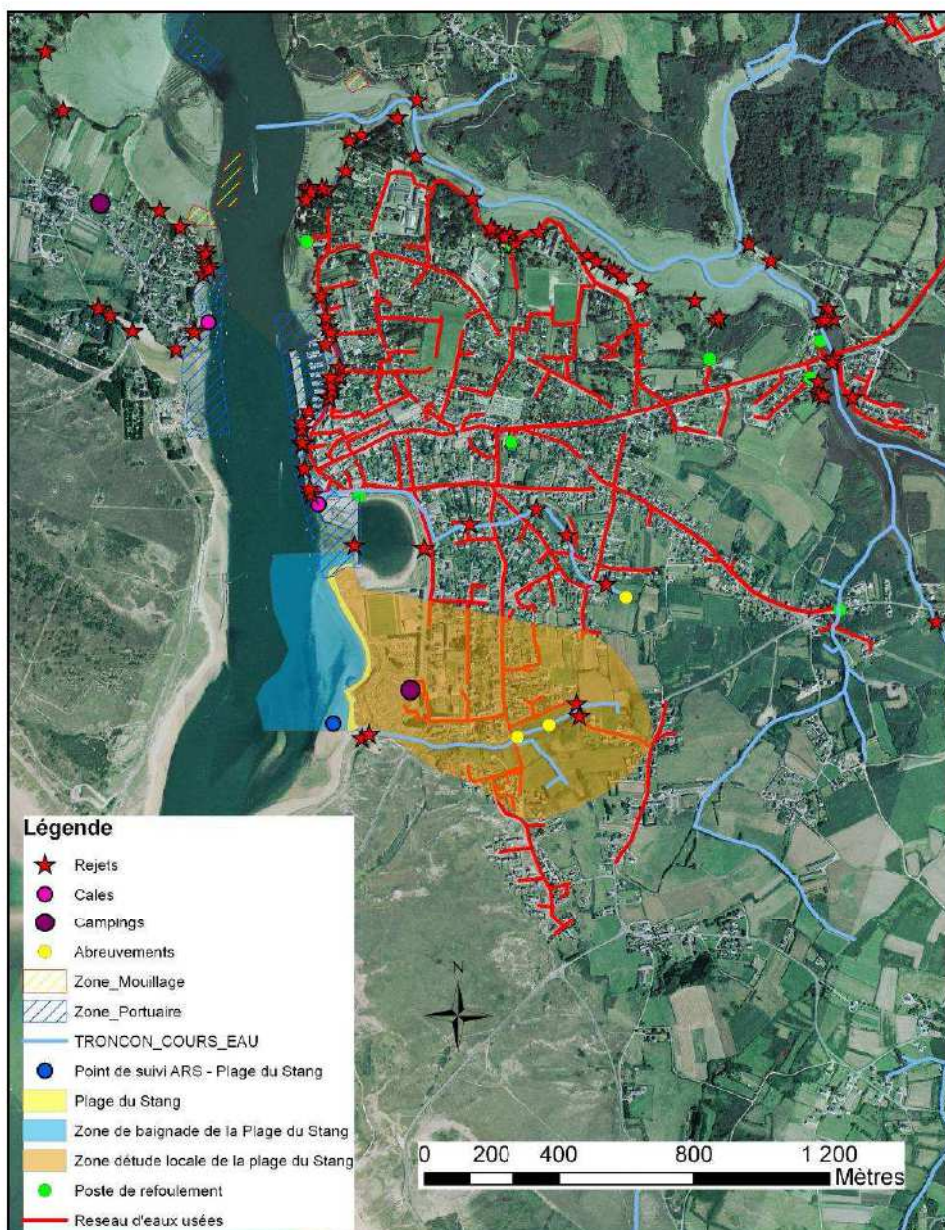
Occupation du sol en amont de la zone de baignade : Habitat pavillonnaire dense, complexe sportif

Population permanente de la commune : 2052 habitants

Population maximale en période estivale : 5108 habitants



INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION



Assainissement	PR Saint Louis , PR Maison de Retraite, PR Toul Er Pry, PR Pont Quenno Assainissement non collectif
Exutoires pluviaux	Plusieurs exutoires d'eaux pluviales
Zones de stationnement de caravanes	Parking digue d'Etel: risque de vidange sauvage
Animaux	2 points d'abreuvement d'équins Faune sauvage (oiseau...)
Cours d'eau	Ré Rau et Rivière du Sac'h

QUALITE DU MILIEU MARIN

Evolution du classement :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Classement directive 76/106/CEE	A	A	A	A	A	A
Classement directive 2006/7/CE				excellente	excellente	excellente

Potentiel de prolifération des macro-algues : pas d'échouages d'algues

Potentiel de prolifération du phytoplancton : blooms réguliers de *Pseudo Nitzschia* au printemps et en été, entraînant l'accumulation de toxines amnésiantes (ASP) dans les gisements naturels de coquillages de la Ria d'Étel (huître) et l'interdiction ponctuelle de vente de ces coquillages.

SITUATIONS A RISQUE (par ordre d'importance)

Type de rejet	Fréquence potentielle de rejet (par saison balnéaire)	Conditions aggravantes ou déclenchantes	Flux moyen journalier (E-Coli/j) (E-Coli/j) (E-Coli/j)	Distance par rapport à la zone de baignade (m)	Présence d'une zone tampon entre le rejet et la zone de baignade
Cours d'eau Ré Rau	Continu	Pollution du cours d'eau Forte précipitations	$1,2 \cdot 10^8$ ($2,5 \cdot 10^9$ Temps de pluie)	0 m	Non
PR Saint Louis	2 fois pas saison	Panne électrique, Pluie, Grande marée	$3,9 \cdot 10^{12}$	< 300 m	Oui
Déjections animales	Fréquent	Présence d'animaux sur la plage ou à proximité	10^8 à 10^{11}	0 à 1 000 m	Oui (Cours d'eau)
Pollution humaine	Accidentelle	Jour de grande fréquentation de la plage	$2,0 \cdot 10^9$	0 m	Non
Rivière Le Sac'h	Continu	Pollution du cours d'eau Forte précipitations	$2,0 \cdot 10^{11}$	< 1 500 m	Oui (Ria d'Étel)
Exutoires pluviaux	Temps de pluie	Orage, fortes précipitations	$1,1 \cdot 10^{10}$	600 m	Oui (Ria d'Étel)
PR Maison de retraite	2 fois par saison	Panne électrique, Pluie, Grande marée	$4,0 \cdot 10^{11}$	2 300 m	Oui (Rivière du Sac'h et Ria d'Étel)
PR Toul Er Pry	<1 fois par saison	Panne électrique, Pluie, Grande marée	$1,4 \cdot 10^{11}$	2 900 m	Oui (Rivière du Sac'h et Ria d'Étel)
PR Pont Quenno	<1 fois par saison	Panne électrique, Pluie, Grande marée	$1,9 \cdot 10^{11}$	4 100	Oui (Rivière du Sac'h et Ria d'Étel)
Rejets sauvages d'eaux sanitaires (bateau ou camping car)	Accidentelle	Mauvais comportement	10^9 à 10^{10}	Variable	Variable
Ruisseau Goh-Lannec	Inconnu	Orage, fortes précipitations	-	10 m	Oui (Ria d'Étel)

PLAN D'ACTION ET RECOMMANDATIONS

Gestion préventive
Mise en place d'un plan de gestion en cas de pollution suspectée ou avérée
Sensibilisation du public au risque sanitaire lié à la présence d'animaux
Gestion à long terme
Amélioration de la connaissance des alarmes des postes de refoulement
Réalisation de mesures sur les cours d'eau côtier (Ré Rau et Sac'h)
Réalisation de mesures sur les exutoires pluviaux
Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial
Contrôle et mise en conformité des installations d'assainissement non collectif